

PRIX DE L'ABONNEMENT.
POUR LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE:

16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.
Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres
et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus
de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6,
au 1^{er}.

À PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et C^o, direc-
teurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-
Thomas, 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-
DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être
adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en
chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 7 octobre 1842.

LES TARIFS PROTECTEURS.
(2^e article.)

Si, à l'exemple de l'Union américaine, dont le tarif grève nos seules exportations de soieries, dont la masse s'élève de 70 à 80 millions de francs, d'un droit protecteur moyen de 250/0, et ferme à peu près à nos deux départements de la Gironde et de la Charente-Inférieure, pour leurs produits vinicoles, un débouché d'environ 400 mille hectolitres de vins, nous recourions à la voie de la protection, c'est sur les cotons qu'elle nous envoie que nous devrions principalement faire agir nos tarifs de douanes. Les Etats-Unis nous expédient annuellement pour près de 100 millions de coton, et assurément nous sommes bien libres de leur rendre procédés pour procédés, blessures pour blessures. Mais qu'arriverait-il? L'industrie cotonnière est en France une des branches les plus importantes de notre activité nationale; elle représente une valeur de 6 à 700 millions de francs en produits manufacturés de toutes sortes; elle occupe pour la filature seulement les bras de 900 mille ouvriers, et dans notre propre marché elle intéresse 5 millions de consommateurs. On peut se faire une idée des perturbations graves qui seraient immédiatement apportées dans les intérêts multiples de notre production et de notre consommation par toute mesure qui aurait pour effet d'augmenter le prix du coton au moyen d'une taxe protectrice directe ou indirecte. En usant de représailles avec l'Union américaine, nous blesserions donc nos propres intérêts. Laissons-la faire à ses dépens cette coûteuse expérience, et sachons défendre nos intérêts industriels et commerciaux par des moyens plus rationnels. Nous en avons indiqué quelques uns, nous n'y reviendrons pas.

Suivant un rapport présenté au conseil-général de la Gironde par les représentants de l'industrie agricole et du commerce des vins, Bordeaux, avant 1790, chargeait annuellement 18 mille tonneaux pour l'Angleterre, 15 mille pour la Prusse, autant pour la Hollande, et 12 mille pour la Russie. En 1839, et suivant les états de la douane, dit ce rapport, nous avons seulement exporté: pour l'Angleterre, 1,339 tonneaux; pour la Prusse, 2,961; pour la Hollande et les Pays-Bas, 7,621; pour la Russie, 2,499. Le rapport que nous venons d'indiquer n'hésite pas à attribuer cette énorme décroissance dans le chiffre de nos exportations vinicoles à l'établissement et à l'influence naturellement et forcément restrictive des tarifs protecteurs. Aussi, grâce à ce régime, nos départements méridionaux sont-ils arrivés à la plus extrême détresse. Ce qui a lieu dans cette branche si importante de notre industrie nationale se produit dans toutes les autres branches, à des degrés divers sans doute, mais parfaitement corrélatifs à la virtualité restrictive des taxes protectrices qui en amoindrissent ou en suppriment totalement l'importation.

Ainsi, en principe général, pour qu'une nation puisse développer toute son activité productive et s'élever à la fortune et à la prospérité, il faut faciliter, multiplier et étendre ses rapports avec les autres nations. Il y a un axiome qui est devenu vulgaire tant il est simple, vrai, facilement saisissable par les esprits les plus étrangers aux notions les plus élémentaires de la science économique: c'est que pour consommer il faut produire. Un peuple qui ne tirerait de son sol et de son industrie manufacturière que les produits nécessaires à sa propre consommation n'aurait rien à échanger avec les autres nations et ne pourrait s'assimiler les

produits de leurs industries qu'en recourant à la spoliation et au vol; il retournerait ainsi de la civilisation à la barbarie. Celui dont les importations excéderaient constamment les exportations, et qui négligerait de développer sa production et de l'élever à la hauteur des besoins de sa consommation, marcherait inévitablement à sa ruine. C'est le cas où le gouvernement fédéral s'ingénierait à pousser les états de l'Union américaine. Celui qui, portant sa production à son plus grand développement, aurait l'absurde fantaisie de vendre sans acheter, courrait également à sa perte. C'est l'extrémité dans laquelle le gouvernement de la Grande-Bretagne a impitoyablement jeté la nation anglaise. Ces deux issues dérivent essentiellement du système des droits protecteurs et prohibitifs. La France ne doit pas se perdre à leur suite dans cette terrible impasse au bout de laquelle il n'y a que famine et misère, crises et révolutions.

Pour sortir de cette impasse, nous l'avons dit, ou plutôt nous l'avons laissé pressentir, il n'est pas nécessaire de recourir à la chance aventureuse des utopies. Il faut travailler à relier dans une vaste formule d'association les nations qui nous avoisinent et dont les intérêts ont le plus d'identité avec les nôtres, le plus de favorables conditions pour s'unir et se marier avec eux sans troubles, sans froissements, sans perturbations, et en offrant à chacun des garanties équitables et proportionnelles de satisfaction. Nous n'avons pas à rechercher les moyens de résoudre ce problème, car il est désormais résolu par les états de la confédération germanique.

Le *zollverein*, c'est-à-dire l'association des douanes allemandes, embrasse une population d'environ 26 millions d'hommes auparavant divisés en dix ou douze états plus ou moins considérables, et qui, au point de vue industriel et commercial, ne forment plus qu'une seule et même nation. Chacun de ces états, en tête desquels marche la Prusse, a conservé sa constitution et sa forme politique, son mode d'administration intérieure, son indépendance. Mais toutes les lignes de douanes qui les tenaient séparés et divisés d'intérêts, les gênaient dans leurs rapports et en empêchaient les développements, ont disparu intérieurement pour ne laisser à l'extérieur des états confédérés qu'une seule et unique ligne. C'est-à-dire que la longueur de 3,571 lieues dont se composait l'ensemble des lignes douanières de tous les états avant la formation du *zollverein* a été réduite à 1,322 lieues, et comporte l'énorme suppression de 2,249 lieues douanières. La ligne actuelle est servie par un régime unitaire d'administration dont le centre est à Berlin. C'est la monnaie prussienne qui, du libre consentement de tous les membres de cette union, est admise en paiement des droits et en acquit de la part proportionnelle de chacun dans les revenus des douanes de l'association, et dont la répartition se fait tous les trois ans.

Tous les produits nationaux et étrangers circulent francs de droits sur le territoire entier de cette vaste confédération. La Prusse, en particulier, est allée plus loin encore: elle a supprimé les droits d'accise sur les boissons, en les remplaçant par un droit sur la fabrication qui laisse toute liberté à la circulation en réalisant une notable économie sur les frais d'administration, devenus ainsi beaucoup plus simples et bien moins dispendieux.

L'union douanière allemande a exercé une grande influence sur l'état de l'agriculture et de l'industrie des états confédérés. Ces deux grandes sources de prospérité et de richesses ont pris, sous l'empire du *zollverein*, une activité véritablement prodigieuse

qui devait mieux fixer l'attention des gouvernements qui entrent ou qui se tiennent obstinément enfermés dans les systèmes de protection et de prohibition.

Les voies dans lesquelles la France doit s'engager sont donc, comme nous l'avons dit, toutes tracées.

Les vacances du parlement, l'inaction du pouvoir ont réduit la politique au calme plat. La presse, naguère si ardente, si animée, a cessé toute polémique; il semble qu'elle n'a plus qu'à se taire ou à se traîner dans des redites ignifiantes. Tel est, à ce qu'il paraît, l'espoir de nos hommes d'état, qu'après avoir persécuté de mille manières les organes de l'opinion publique, ils veulent les condamner à mourir d'inanition, et c'est dans ce but qu'ils ont résolu de garder le silence sur les projets de loi qu'ils ont l'intention de présenter aux chambres dans la prochaine session.

Le *Journal des Débats*, fidèle à ses habitudes, railait même à ce sujet, il y a quelques jours, les journaux de l'opposition que le ministère a privés de leur aliment nécessaire.

En vérité, le juste-milieu n'est pas difficile s'il se contente d'un pareil triomphe.

Oui, sans doute, la presse est loin actuellement de posséder l'intérêt qu'elle devrait avoir. Mais qu'est-ce que cela prouve? Le silence auquel elle est condamnée à l'égard des questions fondamentales de la politique atteste-t-il que ces questions sont résolues, qu'elles n'ont aucunes sympathies dans les cœurs, et que ceux qui attendent leur solution du temps ont donné leur démission? Les échos des opinions extra-parlementaires sont muets; les lois de septembre, la complicité morale, les jurés probes et libres ont clos toute discussion de principes: l'ordre de choses est satisfait; mais ce calme forcé, ce silence obtenu par la violence, garantissent-ils que le pays soit satisfait de l'ordre de choses?

Gouverner, c'est conduire une nation dans les voies de l'ordre, c'est réaliser tous ses besoins, c'est la guider dans le progrès. Eh bien! la France est-elle gouvernée?

Tous les intérêts sont en souffrance, et le pouvoir, de peur d'éveiller les critiques de la presse, se croise les bras. C'est là le beau idéal du gouvernement de la façon du *Journal des Débats*. Mais franchement, si les hommes de parti n'avaient en vue que la réalisation de leurs vœux et n'aspiraient pas avant tout et par-dessus tout à voir contenter les besoins de la France, ils ne pourraient que se féliciter d'une pareille inertie. Pour un gouvernement, l'inertie est le cachet de l'impuissance, et l'impuissance, c'est l'agonie, c'est la mort.

A défaut des actes de l'administration à critiquer, la presse peut parfaitement se créer des sujets de discussion. Quoi qu'on dise, elle n'est pas encore au dépourvu. A part les théories sur lesquelles on lui a fermé la bouche, elle peut soulever et résoudre des questions secondaires, assez intéressantes encore pour éveiller l'attention publique. En présence de l'inertie du pouvoir, le rôle de la presse, au lieu de s'amoindrir, s'agrandira.

L'industrie, qui touche à tant d'intérêts, est dans une situation telle, par suite de l'impuissance de la législation politique, que la presse peut la prendre sous son patronage. Les institutions qui peuvent développer le crédit, les traités qui ouvriraient des débouchés au commerce, la modification du système des douanes, la législation hypothécaire, les voies de communication, l'état de nos manufactures, les relations extérieures, l'éducation et l'amélioration des masses, tant de questions qui appellent une solution

FEUILLETON DU CENSEUR.

L'ÉPÉE.

XII.

A NICE.

Malheureusement les croisières et les mauvais vents forcèrent le capitaine Black à tenir le large plus long-temps qu'il n'eût voulu. Peu de mois après les événements que nous venons de raconter, une belle et jeune fille, languissante et pâle, était à demi couchée sur un sofa placé en travers d'une fenêtre, dans la chambre la plus riante d'une habitation qui donnait sur le cours et sur le port de la ville de Nice. C'était le soir. Pour cet heureux pays mollement présenté au midi dans sa courbe de montagnes, les tristesses de l'hiver étaient déjà bien loin, quoique le mois de février ne fit que commencer, et, ce soir-là en particulier, il y avait au dehors un mélange harmonieux des joies du printemps et des joies du carnaval. Le soleil couchant animait d'une teinte chaude d'ocre rouge les longues jetées qui couraient à fleur d'eau sur le bleu foncé de la mer, et colorait obliquement les façades des maisons à l'italienne qui se miraient, ridées et mobiles, dans l'onde plus proche et plus paresseuse dont les plis égaux se moulaient lentement aux cintres du rivage. Le ciel, pur et profond, d'un azur prononcé au zénith, descendait avec ce ton vigoureux derrière les constructions tranchées que dorait, en se effleurant, la lumière de l'occident; mais il se fondait à droite dans les brumes fraîches et bleuâtres des Alpes lointaines, et à gauche dans le horizon d'or, magnifique de nudité, qui là-bas incendiait la mer et ici illuminait les flots. Aux vaisseaux, immobiles contre les quais, on eût compté tous les cordages dessinés en courbes nettes et déliées sur le fond dans l'ombre des mâts, et les gondoles, qui glissaient avec des volles blanches sur des mâts, prenaient des voiles de pourpre en passant au soleil. Sur le Cours, le coup d'œil était d'une nature aussi gaie, mais d'un effet moins calme et plus frivole. Une foule joyeuse en couvrait toute la largeur et circulait incessamment d'une extrémité à l'autre. Le milieu de la chaussée était occupé par la file des équipages, des cavaliers et des équipages masqués, et cette partie de la population n'était pas, comme de nos jours et dans nos villes du Nord, la moins noble et la moins assujétie aux convenances. Les gens de la plus haute société ne se faisaient aucun scrupule de figurer dans cette folle procession, et l'on peut même dire que la mode l'autorisait jusqu'à en faire, sinon un devoir, du moins un plaisir. C'était à qui se reconnaîtrait et s'apostropherait des spectateurs promeneurs, de la foule du milieu à la foule des côtés, du monde des voitures au monde des fenêtres. C'était à la fois la fête des étrennes et des cartes de visite, de compliments et d'invitations. C'était un échange de banales hostilités, une mitraille de politesses croisées, qui n'arrivaient pas toujours à leur adresse, mais qui suffisaient, une fois reçues, à ceux

qu'elles cherchaient, et ne pouvaient que flatter ceux qui ne les attendaient pas. Il ne fallait ainsi qu'un hasard providentiel pour effacer de ces animosités de salon qui reposent sur un soupçon et ne résistent pas à une avance. Il suffisait d'une maladresse pour réparer un malentendu et d'une praline heurtée en l'air contre une dragée pour réconcilier des familles depuis long-temps déshunies. Il y a tant de gens qui ne veulent faire que la moitié du chemin!

De ces deux tableaux, d'un caractère si différent quoique fondus dans une même couleur, la jeune fille dont nous avons parlé n'accordait d'attention qu'au premier, à celui qui présentait la nature. Placée de manière à ne pouvoir sans se déranger jurer du spectacle de la fête qui bruissait sous la fenêtre, elle ne songeait pas à quitter son attitude pour obtenir cette facile distraction et tenait ses regards tristement attachés sur la mer et sur l'horizon. Il n'en était pas tout-à-fait de même du personnage qui lui tenait compagnie. C'était un homme d'une haute taille et d'un visage froid, dont l'âge avancé se trahissait dans les rides de son front élevé mais un peu déprimé, dans l'insouciance de son maintien, dans les veines grises d'une longue chevelure noire rejetée en arrière. Il était debout dans l'angle de la croisée, le dos presque tourné au dehors, la main gauche posée sur la barre d'appui, la droite introduite dans un large gilet blanc, la tête parfois inclinée sur sa poitrine, tantôt se tournant et abaissant un coup d'œil satisfait sur la foule aux mille couleurs qui circulait en bas, tantôt revenant à sa première position et contemplant d'un air en même temps triste et malin, sans relever son front, sans parler, la jeune fille qui regardait l'horizon.

Enfin cet homme, nous pourrions dire ce vieillard, dont l'aptitude et la physionomie, en présence de cette enfant malade, exprimaient un genre d'alarme si particulier, prit la parole en affectant d'hésiter.

— Voulez-vous, dit-il, que j'approche davantage ce canapé?

— Non, répondit-elle doucement, je suis bien comme cela; je vous remercie.

— Vous ne voulez pas voir le spectacle du port? Cela vous amuserait peut-être.

— J'aime mieux voir le ciel, dit-elle en secouant faiblement sa jolie tête qui reposait sur une de ses mains.

— Et vous avez peut-être raison, car j'ai bien peur qu'il ne vous reste plus que cela. Certainement le baron de Gurgy est tout au moins prisonnier maintenant.

— Le baron de Gurgy!... Plus que cela!... se récria la jeune fille avec une impatience fiévreuse.

— Ah! pardon, j'oubliais ce que vous êtes parvenue à posséder après tant de peines...

— Monsieur Tahiba, vous êtes un méchant homme!... dit-elle, toute prête à pleurer.

— Un méchant homme, reprit tranquillement le vieillard, parce que je vous ai laissé vous faire du mal tout à votre aise... Oui, vous avez peut-être encore raison; mais la violence n'était pas dans le sang de mes pères...

— Un méchant homme, un bourreau, s'écria-t-elle avec désespoir, attaché à ma vie pour me persécuter, pour être toujours là, avec votre air...

insupportable, prêt à épier toutes mes pensées, à supposer tout ce qu'il vous convient de supposer, à vous moquer incessamment des sentiments et des desirs les plus sacrés... Voyez! je suis malade, abattu; il me faudrait quelque consolation, quelque amitié; car enfin je suis seule au monde, moi!... et voilà que vous me tourmentez!... Ah! que je suis malheureuse!

Et la pauvre enfant, saisie d'un transport nerveux, cacha dans ses blanches mains sa figure enflammée, et fondit en larmes.

Et Tahiba sourit, car il vit que la fière Antonia allait parler peut-être.

— Senora, dit-il gravement, vous ne pouvez être heureuse que par moi. Alors je retournerai à Saint-Domingue avec Mas et Caiga; peut-être la Hotte a-t-elle été respectée. A coup sûr, les quatre croix de roseau qu'on voit d'abord en arrivant au bas de l'escalier n'ont pas été renversées. J'irai devant l'une d'elles, et je dirai: « Tout est accompli; Antonia est heureuse... »

— Oh! le vilain homme, mon Dieu! le vilain homme!...

— Allons, il paraît que ce n'est pas cela...

Antonia se sentit à la fois comme rafraîchie et encouragée, sans s'expliquer comment, par cette horrible méchanceté du Caraïbe. Elle se releva un peu, et, tournant vers lui un regard timide et presque souriant, elle dit, non pas sans une grande émotion:

— Voyons, monsieur Tahiba, si le baron de Gurgy était prisonnier, ne serait-ce pas un malheur... puis-je nous l'attendons depuis si long-temps?

— Un malheur pour lui, une contrariété pour nous. Ma foi, moi, je n'y vois pas autre chose.

— Non, non, soyez bon, soyez vrai, je vous en prie.

— Est-ce à moi de parler? dit doucement Tahiba.

— Pensez-vous que ce soit à moi? s'écria toute rouge et en se redressant l'héritière des Roverda.

— Alors ne parlons ni l'un ni l'autre.

Et le digne Caraïbe s'accouda paisiblement à la balustrade de la fenêtre pour regarder de nouveau ce qui se passait au dehors.

Mais au bout d'un instant, lorsque la jeune fille eut senti pour la dernière fois que l'orgueil n'était plus le maître en son cœur:

— Monsieur Tahiba? dit-elle d'une voix douce et qu'elle s'efforçait de rendre naturelle.

— Vous me parlez? dit le vieillard en se retournant à demi de son côté.

— Je vous parle, oui. Je voulais vous demander s'il y a beaucoup de monde sur le Cours?

— Oh! oui, beaucoup; rien n'est plus gai. Voici un polichinelle qui...

— Monsieur Tahiba, je voulais vous dire... vous avouer...

— M'avouer... dit le Caraïbe en se retournant tout-à-fait.

— Eh bien! oui, vous avouer qu'il manque quelque chose à mon cœur.

— La senorita doit être habituée à ce mal-là depuis que Tahiba la connaît.

— Oui, depuis que vous me connaissez; et c'est toujours le bien qui me manque. En grandissant, j'ai trouvé qu'il me manquait de plus en plus.

— Quoi! votre père?

— Mon père! dit-elle en baissant les yeux.

— J'entends bien qu'il y avait une grande sympathie entre vous et le

que le juste-milieu ne saurait trouver ou du moins appliquer
offrent aux organes de la publicité un champ vaste pour la
discussion autant que pour la polémique. Le *Journal des Débats*,
qui semble regretter que la presse ne se jette plus à l'aventure et
au gré de ses passions dans des attaques dangereuses pour elle-
même, ne raille plus s'il voyait le pays, désespérant de l'intelli-
gence de ses patrons et du système conservateur, suivre avec
sympathie la bannière des adversaires du juste-milieu, plus sou-
cieux que lui des intérêts nationaux et plus capable de les satisfaire.
Avec de la logique, il n'est pas difficile à ceux qui réclament en tout
et partout l'application sincère du principe de la souveraineté du
peuple de trouver à tous les problèmes secondaires de l'organisa-
tion sociale la solution la plus convenable aux sympathies et aux
intérêts de tous, et par conséquent la plus hostile aux hommes
et aux idées du monopole.

Non, la presse ne saurait mourir d'inanition. D'ailleurs, le
pouvoir a beau faire, il lui offre toujours assez d'aliment par ses
fautes et ses abus.

Il y a en Espagne un parti puissant qui aime l'Angleterre et qui
ne voit de salut que dans son amitié et dans sa protection. Les An-
glais n'aiment dans l'Espagne ce qui peut être utile à leurs in-
térêts. C'est une vérité déjà bien vieille, mais qui n'est pas encore
arrivée à toutes les intelligences. Les faits aideront peu à peu à
atteindre ce résultat. En voici un que nous signalons à nos lec-
teurs, et que nous lisons dans le *Peninsular* :

On écrit d'Algésiras que le 17 l'officier anglais du navire amiral, avec
deux chaloupes chargées de troupes, s'est présenté à la porte de Saint-
Philippe. Il a intimé aux navires chargés de la garde du port l'ordre de se
retirer. Un des patrons de ces navires est descendu à terre, et il a prévenu
le commandant des troupes de ligne, qui a aussitôt réuni ses soldats. A la
tête de ce détachement, l'officier s'est rendu sur le rivage. Alors l'officier
anglais a changé de langage; il s'est borné à demander s'il était sur le ter-
ritoire d'Espagne, et, sur la réponse affirmative du commandant espagnol,
il s'est retiré sans demander d'autres explications. Une petite barque qui
fait le service ordinaire dans le port a été assailli par ces mêmes chaloupes
anglaises dans la nuit; l'équipage a été maltraité, des marins se sont
sauvés à la nage, et depuis deux jours le petit navire espagnol est amarré
à la poupe du bâtiment anglais, à la honte du pavillon espagnol. Voilà
comme on agit avec nous notre très-chère alliée (*carissima aliada*) l'An-
gleterre.

Paris, le 5 octobre 1843.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Des opérations électorales très-importantes auront lieu dans le
courant du mois de novembre prochain. La presse ne s'en est pas
encore occupée, mais nous pensons qu'elle ne saurait tarder à en
entretenir le pays et à le préparer à remplir les graves devoirs
que va lui imposer le renouvellement d'un tiers des membres des
conseils-généraux. Dans notre machine constitutionnelle, les con-
seils-généraux sont le rouage qui joue le plus grand rôle après la
chambre des députés; le pays ne saurait donc rester indifférent à
la composition de ces assemblées délibérantes, appelées souvent à
résoudre les plus grandes questions de l'ordre administratif, et
très-souvent aussi à exprimer leur opinion sur des questions poli-
tiques qui touchent aux plus précieux intérêts de notre société.
Les vœux des conseils-généraux exercent une trop grande in-
fluence sur la conduite du gouvernement et sur les décisions des
chambres, pour que les hommes qui voudraient voir marcher le
gouvernement et les chambres dans une voie meilleure ne tra-
vaillent pas à introduire au sein de ces conseils des membres
éclairés et progressifs.

On s'est quelquefois demandé si les considérations politiques
devaient entrer pour quelque chose dans le choix des membres
des conseils-généraux, et pour beaucoup de monde la question
n'est pas encore résolue. Il ne manque pas de gens qui croient que
les conseils-généraux étant appelés spécialement à s'occuper des
affaires du département, il ne faut envoyer dans ces conseils que
les hommes qui les connaissent le mieux et qui sont le plus aptes
à les bien traiter. C'est une opinion qui peut avoir son mérite sous
certains rapports, mais qui serait dangereuse si on l'admettait
d'une manière absolue. Nous croyons sans doute qu'il peut être
sage de demander aux membres d'un conseil-général la connais-
sance exacte des intérêts généraux des départements qu'ils repré-

sentent; mais il faut en même temps exiger d'eux des conditions
d'indépendance politique, sans lesquelles ils ne sauraient avoir
aucun droit à la confiance des électeurs qui veulent être digne-
ment représentés. A notre avis, il ne doit y avoir que très-peu de
différence entre les motifs qui déterminent le choix d'un député et
ceux d'après lesquels se fait celui d'un membre du conseil-général;
la presse, qui discute et prépare la candidature du député,
doit donc discuter et préparer avec non moins de soins la candi-
dature du conseiller-général. C'est pour cela que nous pensons
qu'elle devrait dès à présent appeler l'attention du public sur les
élections qui auront lieu au mois de novembre.

Il y a d'ailleurs une raison purement politique qui nous fait
parler ainsi. Les électeurs qui nomment les conseillers-généraux
sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux qui nomment les
députés; si dans les élections du mois de novembre ils accordaient
leur confiance à des hommes connus pour appartenir à la fraction
rétrograde du parti conservateur, le ministère ne manquerait pas
de s'en faire un moyen de force et de crédit auprès des chambres.
« Voyez, dirait-il à ses adversaires, vous prétendez qu'au mois de
juillet dernier les élections ont été faites contre nous; vous pré-
tendez que nos tendances ont été blâmées, notre politique repro-
chée. Eh bien! nos personnes et nos actes viennent d'être soumis
à une nouvelle épreuve, et cette épreuve nous a été favorable. »

Il ne faut pas que le ministère ait le droit de tenir un sembla-
ble langage après le renouvellement d'un tiers des membres des
conseils-généraux; il faut, au contraire, que les choix qui seront
faits montrent qu'au mois de juillet la France a entendu repousser
les hommes rétrogrades ou stationnaires, ceux qui se sont infé-
dés à cette politique de résistance ou de *statu quo* qui a été con-
damnée, nous persistons à le dire, par arrêt du corps électoral
rendu solennellement il y a trois mois.

— Les biens provenant de la succession de M^{me} de Feuchères
seront adjugés le 15 décembre en l'audience des criées du tribunal
de la Seine. Voici à quelles sommes ils sont mis à prix : l'hôtel
de la place Vendôme, 500,000 fr.; le domaine de Mortfontaine,
1,200,000 fr.; la forêt de Montmorency, 2,280,000 fr. On
pense que ces biens seront vendus de 7 à 8 millions, somme
énorme que M^{me} de Feuchères devait à la générosité d'un Fran-
çais, et dont la France ne profitera pas, si les héritiers anglais
de M^{me} de Feuchères ne vendent que pour réaliser.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 OCTOBRE.

Très-peu d'affaires avant l'ouverture, mais avec une légère apparence de hausse.
La rente était à 80 1/2; mais le premier cours au parquet a été 80 20.
La rente a fléchi aussitôt après l'ouverture, et elle est tombée à 80 10, puis elle
est remontée à 80 15, cours de clôture.
Cinq 0/0, 118 75. — Quatre et demi 0/0, 000 00. — Quatre 0/0, 000 00. —
Trois 0/0, 79 90. — Banque, 0000 00. — Obligations de Paris, 1285 00. —
Naples, 107 75. — Dette active d'Espagne, 22 0/0. — États-Romains, 106 1/8. —
Cinq 0/0 belge, 000 0/0. — Trois 0/0 belge, 71 10. — Banque belge, 000 00. —
Caisse Lafitte, 0000 00, 5045 00. — Emprunt de 1841, 1037 50.

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Nous recevons d'Alger la lettre suivante, en date du 30 septembre :

« Je vous ai parlé dans ma dernière lettre du combat acharné soutenu
par la colonne Changarnier au sud de Milianah. Ce combat, que l'ingé-
nuité de nos forces (la colonne française était composée d'un millier
d'hommes seulement) a prolongé pendant deux journées entières, a
constaté encore une fois, malgré les pertes que nous avons éprouvées, la
supériorité de nos armes; car le général est resté maître du champ de ba-
taille par la retraite des Arabes, qui ont eu un nombre considérable de
tués et de blessés. Après avoir laissé les troupes se reposer pendant deux
jours, le général Changarnier a fait de nouveau un mouvement en avant,
et la tribu qui avait fourni le plus grand nombre de combattants a été sac-
cagée; ses gourbis ont été brûlés et tous ses arbres coupés. Enfin, nos
troupes ont pris à l'ennemi 20,000 moutons, 800 bœufs et 200 chameaux.

« M. le général Changarnier a dû rentrer à Milianah le 29.
« Je n'ai pu vous donner par le dernier courrier les noms de tous les
officiers qui ont succombé pendant la dernière expédition, et d'abord je
dois faire ressusciter le capitaine Morangiès, des zouaves, que l'on
avait porté comme mort. Cet officier est en ce moment en France avec
un congé.

« Les officiers tués pendant la dernière expédition sont MM. Magagnos,
capitaine aux zouaves; Sébastiani, lieutenant au même corps; Laplanche,
lieutenant d'état-major; de Nantes, sous-lieutenant au 1^{er} chasseurs d'A-
frique; Vallier et Ricot, lieutenants au 6^e bataillon de chasseurs d'Orléans.

Au même instant la calèche s'arrêta, et Tahiba, regardant au dehors,
frémit à la vue du danger terrible où lui et sa fille adoptive venaient de
tomber sans espoir de l'éviter. Au moment où elle s'était arrêtée, la voi-
ture traversait un pont de pierre jeté sur un ravin profond et torren-
tueux qui courait des montagnes à la mer. En face et en arrière, ce
pont était alors barré dans sa largeur par deux bandes d'hommes armés,
et les voyageurs se trouvaient ainsi cernés, à droite et à gauche par
le précipice, devant et derrière par plus de cinquante brigands qui
les couchaient en joue. Un homme vêtu d'une capote militaire se tenait à
la tête des chevaux, et menaçait le postillon d'un pistolet dirigé contre
sa poitrine.

Ni le Carabe ni la créole n'eurent le temps de se communiquer leur
saisissement et leurs craintes. Déjà les deux portières s'ouvraient à la fois,
et à chacune d'elles apparaissaient deux ou trois bandits qui firent signe
aux voyageurs de descendre sur-le-champ. Le vieillard avait pris ses armes;
mais il sentit que la résistance était inutile et dangereuse, et, méditant un
autre projet, il obéit après une courte hésitation. Quand tous deux furent
descendus, l'homme qui retenait les chevaux se rangea en les lâchant et
ordonna au postillon d'avancer jusqu'au-delà du pont et de ceux qui en
gardaient l'issue. Cela fait, les voyageurs se trouvèrent isolés sur l'espace
libre du pont. Tahiba était désarmée, mais il gardait un poignard caché
dans sa poitrine, et, s'approchant d'Antonia qu'on avait fait sortir par la
portière opposée, il la prit par la main, et alla s'adosser avec elle contre
l'un des parapets. Antonia montrait en cette circonstance la grandeur de
caractère dont nous l'avons déjà vue donner tant de preuves. Pâle, mais
silencieuse, elle devinait facilement ce que ferait le Carabe si son honneur
était exposé, et, nouvelle Virginie, n'ayant que la mort à craindre, elle
était tranquille.

Cependant le chef de cette bande était demeuré auprès des voyageurs,
et semblait réfléchir à ce qu'il devait décider sur leur sort. Ce n'était pas
un homme dont l'extérieur annonçât l'humeur indomptable et farouche
de ceux qui se font un métier du crime. Son visage, quoique sévère, im-
placable même, n'avait rien de bas, de féroce ou d'odieux; il y avait de
l'ironie, mais de la noblesse aussi dans ses traits fortement caracté-
risés. En même temps que l'apparence du chef le frappait, Tahiba ob-
servait aussi avec une sorte d'étonnement le costume des brigands qui di-
rigeaient toujours vers lui leurs carabines. Ce costume, qui était celui de
marins, annonçait tout au plus des contrebandiers, et il était étrange que
les attaques de semblables gens vissent chercher les voyageurs jusque
sur la terre.

Bientôt le chef éleva la voix.
— Mettez-vous à genoux, dit-il aux deux victimes, car votre dernière
heure est arrivée si vous n'obéissez à ce que je vais ordonner.
Tahiba demeura immobile et répondit :
— Je ne me mets à genoux que devant Dieu. Si tu veux le peu de ri-
chesses que nous portons, prends-les.
— Je n'ai pas besoin de votre permission pour cela, reprit l'effrayant
capitaine en lui indiquant d'un geste la chaise de poste gardée par ses hom-
mes.

Ce dialogue avait lieu en assez mauvais français de part et d'autre, et

« Nous avons eu, en outre, onze officiers plus ou moins grièvement
blessés; on espère les sauver tous.

« La colonne Changarnier a eu, dit-on, une cinquantaine d'hommes tués
et un plus grand nombre de blessés.

« M. le lieutenant-général gouverneur est parti hier soir pour la Maison-
Carrée, où se trouvait réunie la colonne expéditionnaire de l'est. Cette
expédition est partie ce matin pour le Fondouck. Les troupes montraient
les meilleures dispositions.

« Le bateau à vapeur *le Vautour* part ce soir pour Bone et les ports de
l'est avec la correspondance et des passagers. Parmi ces derniers se trouve
M. le maréchal-de-camp Baraguay d'Hilliers qui va prendre le commande-
ment de la subdivision de Bone, en remplacement de M. le maréchal-
de-camp Randon qui rentre en France avec un congé.

« La corvette de charge *l'Agate* est partie hier pour Philippeville, où
elle va prendre des convalescents pour les transporter en France.

« La corvette de charge *l'Egérie* est partie ce matin pour Toulon avec
deux cents convalescents.

« Le vaisseau de ligne *le Marengo*, arrivé récemment de Toulon, doit
remettre à la voile dans la journée de demain avec cent malades et trois
cents convalescents.

« Le bateau à vapeur infirmier *le Grégeois* est arrivé ce matin de Toulon
d'où il est parti le 26. Ce bâtiment fera route pour Cette dans deux ou
trois jours avec des malades.

« Le bateau à vapeur *le Castor* est parti pour l'ouest dans la soirée du
27 avec la correspondance et des passagers.

« Dans la journée du 24, M. le lieutenant-général gouverneur a réuni
chez lui un grand nombre de colons auxquels il a parlé d'une manière en-
tièrement satisfaisante. »

— Notre correspondant d'Oran nous mande ce qui suit, sous la date du
24 septembre :

« La division active de Mascara, sous le commandement du général de
Lamoricère, est sortie avec 52 jours de vivres; elle aura donc le temps de
donner la chasse à Abd-el-Kader. On parle déjà de razzias faites par cette
colonne, mais nous ne savons encore rien de positif.

« La colonne de Mostaganem, sous les ordres du général d'Arbouville,
est entrée aussi en campagne; toutes les troupes disponibles sont parties,
ainsi que de la cavalerie indigène.

« Ces deux colonnes ne manqueront pas de châtier rudement les tribus
qui ont failli.

« Dans le beylick de Tlemcen on travaille à l'établissement de ponts sur
le Rio-Salado et sur l'Isser. Des camps ont été établis sur les lieux.

« La sécurité continue d'être complète dans le pays conquis entre Mas-
cara, Tlemcen et le littoral. On assure que l'inquiétude qu'avait répandue
chez les Beni-Amer l'annonce que l'émir venait de prendre l'offensive à la
tête des Flittas et autres tribus a cessé. Les tribus savent maintenant que
nos colonnes ne quittaient momentanément le pays que par suite du besoin
de s'approvisionner, et la marche en avant de nos troupes dès qu'elles ont
eu renouvelé leurs vivres a produit naturellement un excellent effet.

« L'imagination, chez les Arabes, travaille beaucoup; ces hommes sont
très-impressionnables, et leur esprit est naturellement enclin à l'exagéra-
tion. Aussi, en apprenant la marche rétrograde de nos troupes, qui regar-
naient Mascara et Mostaganem, ils se croyaient déjà à la discrétion d'Abd-
el-Kader; leur erreur a été de courte durée.

« Parmi les Arabes qui ont pris passage à bord du steamer *le Caméleon*
pour se rendre à la Mecque se trouve un grand marabout des Beni-Amer.
C'est le seul personnage de quelque importance.

« Définitivement, le dépôt du 1^{er} régiment de la légion étrangère restera
à Oran; on renonce pour le moment à l'établissement d'Arzew, ainsi qu'à
celui projeté pour la Tafna.

« Le bateau à vapeur *le Tartare*, arrivé de Rachgoun le 17 avec un na-
vire de commerce, a apporté tout le matériel de cette Ile et les troupes
composant sa petite garnison. Ainsi, l'Ile de Rachgoun est complètement
évacuée.

« Le bateau à vapeur *l'Etna* est arrivé d'Alger le 23 avec 140 passagers;
il n'a pu s'arrêter devant Mostaganem à cause des vents d'ouest. *Le Tar-
tare*, qui devait prendre des malades dans ce port, n'a pu, depuis le 18,
accomplir sa mission, le temps ayant été constamment mauvais.

« Il y a environ 500 malades à Mostaganem, et l'hôpital de cette place
ne peut en recevoir que 300.

« Ce soir, *l'Etna* part pour Alger, et *le Tartare* pour aller prendre des
malades à Mostaganem. »

— On nous écrit de Bone, le 25 septembre :

« M. le général Grouchy, inspecteur-général de cavalerie, est arrivé
dans notre ville le 21, venant de Constantine, en compagnie du colonel
Youssof. Cet officier, général avait mission d'organiser le corps de spahis
de la province de Constantine.

« Le général Grouchy et le colonel Youssof se sont embarqués aujour-
d'hui pour Alger.

« Le bateau à vapeur *le Slys* a apporté la correspondance d'Alger.
« Le paquebot de la correspondance de Tunis, arrivé le 20, est reparti
le 23. Il n'a apporté aucune nouvelle intéressante.

« Le steamer *le Caméleon*, arrivé d'Alger le 23, repart aujourd'hui. C'est

marquis de Roverda. Je sais même que cette conviction a beaucoup occu-
pé l'esprit de votre père alors que vous aviez tout au plus trois ans;
mais vous...

— Mais moi, monsieur, j'aimais, oui, j'aimais et je comprenais déjà
mon père! Comment supposez-vous donc que j'aie attaché tant de prix à
la vengeance, que j'aie employé tant de soins pour obtenir...

— Ce qui ne vous suffit pas aujourd'hui. Senora, je ne puis vous rendre
votre père. A défaut d'un père, d'autres jeunes filles savent découvrir et
retenir à leurs côtés, dans cette triste vie, l'homme qui peut comprendre
et exécuter pour leur bonheur ce que voulait leur père, l'homme qui le
représente, qui a besoin pour lui-même de...

— Oui, interrompit-elle d'une voix rêveuse en regardant les derniers
rayons du soleil qui semblaient descendre dans la mer du côté de l'Espagne,
oui, et celui-là était ainsi. Oui, quand il nous parlait, à Saint-Domingue,
quand il nous racontait si simplement ce qu'il a fait de noble et de grand,
quand je voyais à son côté l'épée de mon père, dans ses yeux l'âme,
l'esprit, le cœur de mon père...

— Allons donc! allons donc! disait en lui-même l'infernale Carabe.
— Il me semblait... Eh bien! oui, Tahiba, s'écria-t-elle tout-à-coup en
pleurant à chaudes larmes, il me semble que nous devions nous parler
plus tôt que cela.

— Pauvre enfant! Et ne vous a-t-il pas parlé en Espagne? dit l'anthro-
pophage tout-à-fait attendri.

Antonia lui repartit indignée :
— Si je n'ai pas répondu, c'est votre faute! Maintenant, dit-elle en re-
tombant dans son abattement, que vais-je devenir?...
— Il faudrait pouvoir, dit l'impitoyable vieillard, lui rendre son épée,
et en même temps lui dire qu'on ne veut pas s'en séparer.

— Mais nous avons bien fait de la lui demander, répliqua-t-elle avec
une douloureuse et naïve colère; car il est certainement prisonnier...
— Alors il faut que le vieillard et la jeune fille défendent comme ils
pourront, jusqu'à son retour, ce qu'il gardait si bien...

— Hélas!
— Car Solarez est toujours à craindre...

Comme le Carabe prononçait ces mots, Antonia poussa tout-à-coup un
léger cri d'effroi. Un énorme *diablotin*, lancé du dehors, était venu frap-
per le plafond contre lequel il s'était brisé dans son élégante enveloppe, et
gisait tout meurtri sur les genoux même de la jeune fille.

On l'ouvrit avec empressement. Il s'en échappa un billet qui contenait
ces seuls mots :

« Solarez est ici, fuyez.
Dans la nuit même qui suivit cette soirée, une chaise de poste sortit de
Nice, emmenant le vieillard et la jeune fille vers Paris par la route de
Provence.

Les voyageurs étaient déjà à plusieurs lieues de Nice; il pouvait être
une heure du matin. La lune, au milieu de son cours, éclairait doucement
le paysage, et la voiture roulait avec rapidité sur un chemin large et facile
qui longeait le versant des montagnes du côté de la mer.

— Halte-là! cria tout-à-coup, dans le silence de la nuit, une voix terri-
ble, répétée par l'écho des montagnes.

l'accent de Tahiba n'était pas celui de son interlocuteur.
— Si tu en veux à l'honneur de cette jeune fille, dit le Carabe en levant
son poignard sur la poitrine d'Antonia, le précipice la possédera avant toi!

— Bien! très-bien! fut la réponse du singulier brigand.
Puis, après une pause, il reprit :

— Vous êtes Espagnol?... Votre nom ?
— Je me nomme Tahiba.
— Ah!... où allez-vous ?
— A Paris.

— Bien! très-bien!... On peut compter sur votre parole; mais dans tous
les cas je saurai vous retrouver si vous y manquez.

— Et si je ne la donne pas?...
— Alors, c'est la mort qui vous attend ici, vous et votre fille. Vous chois-
sirez.

— Parlez donc. Quel engagement faut-il prendre ?
— Celui de renoncer à tout projet personnel, de ne pas vous occuper du
but de votre voyage, quelles que soient vos affaires, fussiez-vous, par ce
retard, perdre toute une fortune ou laisser mourir un ami sans lui fermer
les yeux; de ne pas vous reposer, ni vous écarter, ni songer à vous, avant
d'avoir porté vous-même à son adresse la lettre que voici.

— Le vieillard et la jeune fille se regardèrent avec stupefaction.
— Comment? reprit Tahiba; il s'agit uniquement, pour sauver nos
jours...

— De jurer que vous irez droit et sans vous arrêter au lieu indiqué sur
cette lettre.

— C'est donc dans quelque pays lointain ou ennemi ?
— C'est en Touraine.

— En France! s'écria Antonia; et celui qui a écrit cette lettre est...
— Ceux qui ont écrit sont deux Français, prisonniers dans l'Ile de
Cabrera.

— Donnez! ah! donnez!... Nous le jurons!... Mon père, faites le ser-
ment qu'il nous demande.

— De grand cœur, répondit Tahiba. S'il ne faut que cela, monsieur,
je vous donne ma parole que cette lettre sera fidèlement et promptement
remise.

Alors seulement le chef fit un signe, et les carabines s'abaissèrent; puis
il remit la lettre à Tahiba. A peine, à la clarté de la lune, Antonia eut-elle
jeté un regard sur la suscription qu'elle s'écria :

— A milady Walton l., en France!... C'est M. d'Ambloy!... Ils sont
deux... l'autre est M. de Gurgy!

Comme Antonia et le Carabe, revenus à demi de leur étonnement, se
retournaient pour remercier et interroger le personnage bizarre qui leur
avait fait une violence si opportune, ils ne virent plus personne. Corsaires
avait fait une violence si opportune, ils ne virent plus personne. Corsaires
et capitaine avaient disparu dans les rochers. Les voyageurs étaient seuls
et libres, et le postillon, remis en selle, les attendait avec leur voiture
à l'extrémité du pont.

Nous avions déjà dit que le commandant Black ne faisait rien comme
tout le monde.

(La suite à un prochain numéro.) MAURICE SAINT-AGUET.

Dans ses voyages d'essai, la locomotive a parcouru plusieurs fois ce tunnel dans toute sa longueur (1,700 mètres), à la grande admiration des habitants du voisinage, pour la plupart desquels ce spectacle était entièrement nouveau.

» Cet avant-goût d'inauguration montre avec quelle énergie les travaux sont dirigés et poursuivis, et prouve que l'on peut compter prochainement sur une inauguration plus solennelle.

— On écrit de Vernon (Eure) :

« Les travaux du chemin de fer, dans la traversée de la commune de Vernon, sont très-avancés. Toutes les voûtes du pont sont presque terminées, ainsi que les terrassements. Déjà l'on pose les rails à divers endroits. Il reste encore environ un kilomètre et demi de déblais à faire près de la ville; une partie de ces terres sera transportée au remblai que l'on fait entre Gamiilly et le Val, et qui ne s'élève pas à une hauteur de cinq à six mètres. C'est sur ce remblai qu'est élevé un pont biais très-remarquable par sa construction large et hardie. Il vient encore d'arriver une quantité de wagons que l'on dirige sur les travaux. On dit même que d'ici à peu de jours il doit arriver une locomotive pour remplacer les chevaux, afin de pousser les travaux plus activement.

— Encore un accident occasionné par un boule-dogue! Nous lisons dans la Revue de l'Ouest, journal de Niort :

« Un affreux accident, qui a eu les suites les plus déplorables, est arrivé, mardi dernier, dans la rue du Paradis. Un chien boule-dogue excessivement méchant se précipita sur un petit chien qui appartenait à un jardinier. Ce jardinier, qui tenait à la main un fouet, en frappa le boule-dogue pour le chasser; mais l'animal furieux lui sauta au visage et lui dévora la figure. La femme du malheureux jardinier accourut pour secourir son mari; après des efforts inouïs, elle fit lâcher prise au boule-dogue qui lui saisit la cuisse et lui fit de profondes blessures. Plusieurs personnes, qui étaient accourues avec des bâtons, s'emparèrent enfin de ce dangereux animal.

» Un médecin vétérinaire a examiné ce chien avec la plus grande attention et a déclaré qu'il n'était point enragé, mais le malheureux jardinier conserva toute sa vie les traces de profondes morsures qu'il a reçues; son nez, qui était presque complètement arraché, a été recousu hier avec un fil d'argent. Les blessures de la femme sont moins dangereuses.

— On écrit de Bade :

« Dans la nuit du 4 au 5 octobre, dans notre ville, quatre maisons appartenant à l'hôtel de l'Ours ont été réduites en cendres. Depuis long-temps on redoutait cet incendie; plusieurs fois un nommé Hausherr avait menacé de ce sinistre. Il vient d'être arrêté.

Nouvelles Etrangères.

SUISSE.

En suite de contestations, le gouvernement du grand-duché de Baden a sérieusement menacé d'un blocus certains objets provenant du canton d'Argovie. D'après la Voix de la Limmat, cette mesure serait due à un malentendu relatif aux relations de frontière. Les douanes du zollverein auraient plus ou moins envahi les passages de Zurzach et Koblenz. L'affaire n'est point claire, et les réclamations d'Argovie ne paraissent pas sans fondement.

—Le roi de Prusse a quitté Neuchâtel; il s'est rendu le 26 septembre au Locle et de là il retournera directement à Berlin.

SERVIE.

Wutschitsch, qui s'était mis à la poursuite des partisans nombreux du prince Michel, est de retour à Belgrade où l'on fait des préparatifs pour célébrer une victoire. Cependant on n'a pas encore de détails sur le résultat de l'expédition de Wutschitsch. Le fait est qu'il n'a pas ramené toutes les troupes qui l'avaient suivi. Les amis optimistes du prince Michel en concluent que Wutschitsch a été battu et qu'il a perdu ses forces, ce qui n'est pas l'opinion générale. On suppose plutôt qu'il a l'approche de Wutschitsch les troupes de Mitschitsch se sont débandées et qu'il a envoyé une partie des siennes à leur poursuite.

Le prince Michel ne paraît pas vouloir s'éloigner de la frontière. Il y attend les événements, et se flatte en vain que la Porte reviendra sur sa décision, ou bien il espère l'intervention européenne. Le parti qui l'a renversé est d'une grande violence, et ne lui épargne aucune espèce d'accusa-

tion, ainsi qu'à la princesse sa mère, à laquelle on impute les fautes de son gouvernement. Mais toutes ces accusations n'ont rien que de vague, et les pouvoirs tombés ont toujours beaucoup d'ennemis le lendemain de leur chute.

—La Gazette d'Augsbourg publie de son côté les nouvelles suivantes de la Servie :

« Le prince Milosch est de retour à Vienne du voyage qu'il a fait en Allemagne. On pense que la nouvelle des événements dont la Servie a été récemment le théâtre a déterminé ce retour si rapide, et que le prince a conçu de vives inquiétudes sur le sort qui pourrait être réservé à ses fils.

» M. Raditschvitsch, ministre de l'intérieur sous le gouvernement du prince Michel, est arrivé à Vienne, chargé d'une mission spéciale. M. Rikolitsch, chef de la police de Belgrade, y est arrivé également avec des dépêches du prince Michel.

» Le prince Michel a envoyé de Semlin une députation à Constantinople et une seconde députation à Vienne et à Saint-Petersbourg. De son côté, le gouvernement provisoire a aussi envoyé une députation à Constantinople. Cette députation s'est embarquée avec Shekib-Effendi, qui considère sa mission comme terminée.

» Deux mille Albanais de Widdin sont venus renforcer la garnison de Belgrade.

» On a dit ces jours derniers que Mitschitsch, qui est resté fidèle à la cause du prince Michel, était parvenu à réunir 1,000 hommes dévoués, et que huit capitaines avaient embrassé le parti du prince. On ajoutait que Mitschitsch s'était emparé de Kragujewatz, et qu'après avoir pris quelques canons il s'était mis en marche sur Belgrade pour y opérer une contre-révolution. Tout cela porte évidemment l'empreinte de l'exagération.

ESPAGNE.

Il paraît certain que les cortès d'Espagne s'ouvriront le 1^{er} novembre. —A trois lieues de Talavera de la Reyna, M. Pedro Nolasco Monsi, député provincial d'Espagne et commandant du 11^{me} bataillon de la garde nationale, a été surpris par dix hommes de la bande des Apôtres. Ils lui ont fait subir les plus durs traitements, et, après quatorze heures de souffrances, il n'a dû son salut qu'au paiement d'une rançon de 100 onces ou 32,000 réaux.

ANGLETERRE.

LONDRES, le 8 octobre. — Il paraît que le complot chartiste reposait sur la situation où le refus de travail plaçait les ouvriers qui étaient comme une armée offerte à la révolte. Le retour des ouvriers dans les manufactures, après cinq semaines qui ressemblent à une retraite du peuple de Rome sur le mont Aventin, a déconcerté les calculs des chartistes. L'arrestation soudaine de leurs principaux chefs les a frappés de stupeur, surtout à Manchester, où leur découragement est manifeste. Les interrogatoires continuent.

Le nommé Giffard, qui est accusé d'une tentative d'assassinat sur la personne de M. Piers, de Southampton, pour refus d'entrer dans un complot contre la vie de la reine, est toujours retenu en prison; mais il ne paraît pas que sa culpabilité soit bien démontrée.

—On écrit de Manchester au Standard :

« Il a encore été arrêté des chartistes : le révérend W. Hill, éditeur du Northern-Star, journal de M. O'Connor; M. James Arthur, libraire de Carlisle; M. Julian Harney, libraire; MM. Oley et John Campbell, chartistes notoires, ont été arrêtés sous la prévention de conspiration. On prétend que ce sont eux qui, pendant les troubles des districts manufacturiers, publiaient et affichaient des placards provocateurs. »

AMÉRIQUE.

On a reçu des nouvelles de New-York jusqu'à la date du 17 septembre. Le président Tyler venait de perdre sa femme et s'était retiré pour quelque temps du siège du gouvernement. M. Webster, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission. On lui donne pour successeur M. Louis M'Lane. M. Forward doit quitter la trésorerie et être remplacé par M. Cushing.

—Le 7 septembre a eu lieu l'ouverture de la session du parlement-uni du Canada. On croit que le gouverneur-général ne pourra obtenir la majorité s'il ne modifie son système d'administration et son personnel.

PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne au Times : « Il ne restera bientôt plus vestige du palais de l'inquisition, devenu palais royal, puis trésor national, puis hôtel-de-ville. Un théâtre national

sera élevé sur les ruines de ce bâtiment, à demi détruit en 1836 par un incendie. On n'a jamais pu voir, la flamme les ayant dévorés, les instruments de torture qui devaient remplir ces cachots dont les voûtes ont été situées mêlées d'horreur ces sombres arceaux et ces donjons nombreux resserrés dans un étroit espace. Avant l'incendie qui les a presque entièrement dévorés, c'était à peine si le jour pénétrait dans ces tristes réduits. »

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 4 OCTOBRE.

NOMBRE D'ACTIO.	VALEUR NOMIN.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER PRIX.	COURS DU JOUR.
1,500	1,000	Eclair. par le gaz, Compagnie Perrache.	5,100	»
1,000	700	Saint-Etienne.	1,090	»
350	600	Grenoble.	815	»
500	750	Saône-et-Loire.	750	»
400	700	Dijon.	550	»
3,000	750	Trois villes du Midi.	150	»
1,740	600	Turin.	350	»
1,000	—	Montpellier.	725	»
1,000	—	Besançon.	450	»
1,000	—	Reims.	—	»
1,000	—	Metz.	675	»
560	500	Valence.	550	»
Illimité	4,000	Mines de houille, Compagnie générale.	625	»
Idem.	—	Union.	505	»
Idem.	1,000	Société civile.	750	»
1,500	800	Grangé et Culatte.	475	»
4,000	—	Côte Thiollière.	—	»
1,000	4,000	Comp. gén. des Tréf.	—	»
1,000	—	Ce des mines des Lites.	—	»
2,500	—	Compe du Villars.	480	»
520	5,000	Bateaux à vapeur, Compagnie générale.	—	»
500	4,000	Société lyonnaise.	3,900	»
800	500	Rhône supérieur.	—	»
154	5,000	Gondoles sur Saône.	4,100	»
200	10,000	Compagnie de l'Aigle.	9,000	»
—	5,000	Compagnie du Sirius.	—	»
4,500	1,000	Ponts. sur le Rhône.	1,205	»
450	2,000	de la Feuillée.	2,500	»
300	2,000	Seguin.	1,650	»
220	2,000	de l'Île-Barbe.	—	»
1,800	1,000	et Gare de Vaise.	580	»
6,000	—	Canal de Givors.	815	»
2,200	5,000	Chemin de Fer de Lyon à Saint-Etienne.	7,000	»
240	5,000	Moulins à vapeur de Perrache.	5,100	»
800	—	Fonderies et Forges de la Loire et l'Ardech.	25,000	»
800	1,000	Forges et Tréfilerie de Belmont (Isère).	—	»
2,000	1,000	Banque de Lyon.	2,910	»
700	750	Caisse d'escompte, commerce des bestiaux.	275	»
Illimité	—	Omnium.	875	»
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	515	»
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	4,850	»
650	1,000	Plâtrière de Berzé-la-Ville.	800	»

Le Gérant responsable, B. MURAT.

Avis Administratif.

Une nouvelle quantité de quatre-vingt-quatre mille coussinets en fonte est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer de Montpellier à Nîmes.

L'adjudication de cette fourniture aura lieu à Paris, dans l'une des salles du ministère des travaux publics, le 25 octobre courant, à midi, sur soumissions cachetées.

Le cahier des charges et le modèle de la soumission sont déposés dans les bureaux de la préfecture du Rhône (2^e division), où toutes personnes pourront en prendre connaissance.

Le Chocolat, le Sirop et la Pâte de Mousse perlée (*Fucus crispus*), employés avec succès contre toutes les affections irritatives ou inflammatoires de la poitrine, de l'estomac et des intestins, se trouvent toujours au Dépôt général des Médicaments brevetés et autorisés, pharmacie Lardet, place de la Préfecture, n. 16, à Lyon.

Etude de M^e Pichot jeune, huissier, à la Guillotière.

Le samedi huit octobre 1842, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant de divers objets saisis, consistant principalement en poêle en fonte, table, chaises, vaisselle, batterie de cuisine, etc. (1565)

A CÉDER.

EXTERNAT
SITUÉ AUX ENVIRONS DE LYON.

On ne demande que le montant du matériel de la classe. S'adresser à M. Guyot, libraire, grande rue Mercière, 59, à Lyon, qui donnera tous les renseignements. (158)

A CÉDER.

OFFICE DE GREFFIER

De la justice de paix du canton d'Annonay (Ardèche),

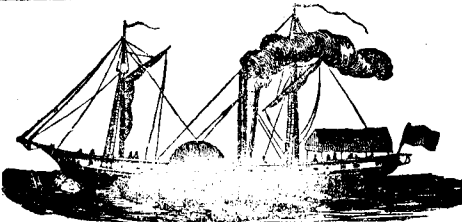
A six myriamètres de Lyon.

On donnera des facilités pour le paiement.

S'adresser au titulaire, sur les lieux, ou, à Lyon, chez M^e Engler, huissier, rue Saint-Jean, n. 8. (1517)

AVIS.

Il a été perdu, dans la journée du 6 courant, du Pont-de-Pierre au quai Villeroi, UNE FORTE CHEVALIÈRE ciselée or vert, ayant sur la plaquette un brillant. S'adresser au bureau du journal. Il y aura récompense. (185)



LE CYGNE,
SUPERBE BATEAU A VAPEUR NEUF,

PART DE
LYON POUR CHALON

TOUS LES JOURS IMPAIRS,

Du 1^{er} au 10 octobre, à 5 heures 1/2 du matin.

Les passagers trouveront, à bord de ce beau bateau d'une marche supérieure, des aménagements riches, élégants, vastes et commodes. La propreté et la bonne tenue le recommandent à la préférence de MM. les voyageurs qui veulent être bien et aller vite. (6686)

AVIS.

GRAND DÉPÔT D'HUITRES

AU CAFÉ-RESTAURANT DU PARC,

Rue Sainte-Marie-des-Terreaux.

On prévient les amateurs d'huitres qu'on recevra le premier courrier dimanche prochain 25 courant.

Le local est agréable et commode pour les personnes qui désirent être séparées.

On y trouvera excellente cuisine et soins assidus. (2445)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale, en cinq jours, des écoulements anciens, rebelles et réputés incurables par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien de l'école de Montpellier, place Bellecour, 12, à Lyon. — Pour preuve, M. Bertrand rend l'argent si l'on n'est pas guéri. (On dé livre un reçu imprimé.)

On trouve à la même adresse et chez les pharmaciens suivants : **EXTRAIT OU ESSENCE DE SALSEPAREILLE DU PORTUGAL**, pur, sans sucre, pour les maladies de la peau et du sang :

A Marseille, THUMIN, rue de Rome, n. 46; Saint-Etienne, MARTINET, rue de Foy; Grenoble, SAVOYE, rue Vieux-Jésuites. (7182)

DESTRUCTION DES RATS ET SOURIS SANS ARSENIC.

Prix des paquets : n. 1, 1 fr. 25 c.; n. 2, 2 fr. 50 c. — M. SALAMON, rue de Bondy, n. 42, à Paris. — (AFFRANCHIR.) (8919)

PHARMACIE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, 23.

DÉPURATIF DU SANG

Pour la GUÉRISON des MALADIES SECRÈTES nouvelles ou anciennes, des Dartres, Gales rentrées, Affections rachitiques, rhumatismales, et de toute Acreté ou Vice du Sang et des Humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix : 5 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermazou, rue de la Comédie. (7381)

SYNTAZE FRANÇAISE,

OU TRAITÉ

de la construction des PHRASES.

Le 10 octobre prochain, ouverture d'un cours pour l'enseignement de cette science par M. LAGIER, professeur.

Les séances auront lieu tous les jours de la semaine, les dimanches et les jeudis exceptés, de huit à dix heures du soir. Douze élèves seulement seront admis.

S'adresser, pour se faire inscrire, rue de la Charité, 8, ou quai de Retz, 45. (2649)

A vendre.

UN JOLI BILLARD A LA JEUNE FRANCE.

S'adresser au café des Deux-Colonnes, quai des Célestins. (156)

A louer de suite.

VASTES MAGASINS ET COMPTOIRS agencés, bons pour un commerce de commission ou de fabrication.

A vendre.

UN BEAU BUREAU avec casier en noyer, caisse en fer, placards, canapé, une romaine oscillante de cent kilogrammes, une presse à copier les lettres et autres objets de comptoir.

Pour le tout, s'adresser grande rue Sainte-Catherine, n. 9, au 1^{er}. (175)

Rhumes.

LA PÂTE DE GEORGE, la plus agréable et la plus efficace pour la guérison des maladies de poitrine, se vend toujours par boîtes de 60 c. à 1 fr. 20 c., à Lyon, et principalement chez MM. MACONS, et VERNET, place des Terreaux, 15; à Saint-Etienne, rue Saint-Jean, 50, CHERMEZON, rue de la Comédie; à Chalon-sur-Saône, POURCEN, confiseur, Grande-Rue, 56, et à Genève (Suisse), ROZIER, Grande-Rue, 4. (8118)

BUREAU D'AFFAIRES ET DE PUBLICITÉ DE M. BARBOLLAT, Rue Mulet, n. 2, à Lyon.

A vendre pour cause de départ.

UN JOLI FONDS DE CAFÉ bien achalandé, situé sur une des meilleures places de Lyon. — Location très-moderée. — Prix : 2,000 fr.

A VENDRE. — GRAND NOMBRE DE PROPRIÉTÉS ET FONDS DE COMMERCE. (182)

15 francs.

GUÉRISON RADICALE, sans copahu ni mercure, des maladies VÉNÉRIENNES, simples, nouvelles ou anciennes.

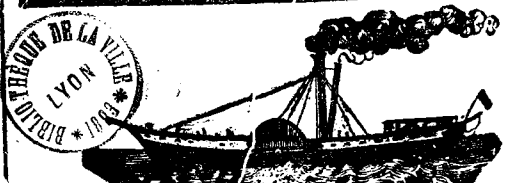
TRAITEMENT VÉGÉTAL

des dartres, pertes blanches, gales, teignes, dépôts de lait, scrofules, goîtres, vieilles plaies, rhumatismes, goutte, et de toutes les maladies qui émanent de la corruption des humeurs ou d'un vice dans le sang.

Ce traitement est approuvé par MM. les anciens chirurgiens-majors de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Lyon et par un grand nombre d'autres médecins.

CABINET DE CONSULTATIONS GRATUITES de dix heures à quatre; les dimanches et fêtes, jusqu'à deux heures.

PLACE DES CÉLESTINS, 8, allée de traverse; rue d'Amboise, 11. (7218)



LE CROCODILE, LE MARSOUIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO,

beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône sans exception,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

A 4 HEURES 1/2 DU MATIN.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARDEL frères et FOUR, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6561)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, rue Poulaillerie, 19.